



Siège social
Service des ressources humaines

ANNONCE RECRUTEMENT

Avenir Apei recrute **pour son pôle enfance et jeunesse** **1 responsable du dispositif loisirs et répit CDI (H/F)**

Date de publication : 12 septembre 2025
Date limite de candidature : 17 octobre 2025
Date de prise de poste : De suite

Description :

Avenir Apei est une association à but non lucratif de parents et d'amis de personnes en situation de handicap intellectuel. Avenir Apei accueille et accompagne, depuis la petite enfance et tout au long de leur vie, des personnes en situation de handicap intellectuel, autistes, polyhandicapées et/ou porteuses d'un handicap psychique, dans ses 21 établissements et services répartis dans 3 pôles (1030 places au total). L'ensemble de ces personnes sont accompagnées par près de 550 salariés.

**Avenir Apei recrute pour son pôle enfance et jeunesse un responsable du dispositif loisirs et répit (H/F).
Poste basé à Carrières sur Seine – déplacements à prévoir sur le territoire des Yvelines**

Contexte :

La convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989 précise dans son article 31 que « les enfants doivent pouvoir bénéficier de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles dans des conditions d'égalité. »

La mise en place des centres de répit par les loisirs en 2020, pendant la période de la pandémie COVID, a permis l'accueil de jeunes de 6 à 20 ans, au sein des IME des Yvelines dans l'objectif de proposer des activités de loisirs aux enfants et adolescents et du répit à leurs familles.

Cette démarche a ouvert de nouvelles perspectives pour des enfants et adolescents sans solution notamment, mais aussi pour ceux admis dans les IME et SESSAD.

L'ARS 78, en concertation avec les associations gestionnaires, a souhaité aller plus loin en créant une équipe mobile d'appui à l'inclusion par les loisirs (4 ETP au total) pour compléter l'offre de loisirs et répit du département en visant une démarche coordonnée et une plus grande synergie entre les 5 organismes gestionnaires impliqués fortement depuis plus de 3 ans.

C'est dans ce cadre qu'Avenir Apei s'est vue octroyée par l'ARS 78 le financement pérenne d'1 ETP.

Missions :

Sous l'autorité de la directrice de l'IME La Roseraie, vos principales missions sont les suivantes :

- Diriger le centre de loisirs adapté de l'association et organiser et structurer l'offre de répit proposé par nos IME :
 - o Participer à l'élaboration du projet de service
 - o Définir les besoins et proposer le calendrier d'intervention et les lieux d'intervention
 - o Concevoir, organiser et superviser les programmes d'activités conformément aux objectifs définis
 - o Garantir la sécurité des enfants tout en favorisant leur épanouissement individuel et collectif
 - o Recruter, encadrer, animer et former votre équipe d'animateurs
 - o Proposer et mettre en œuvre des projets de développement local
 - o Travailler en transversalité avec les autres services



Siège social

Service des ressources humaines

- Evaluer et rédiger le rapport d'activité du centre de loisirs
- Développer l'inclusion des enfants au sein des dispositifs de loisirs de droit commun :
 - Définir et proposer une stratégie de développement de l'action
 - Evaluer les souhaits des enfants / adolescents et de leurs familles quant à l'inclusion dans les dispositifs de droit commun, ainsi que leurs besoins
 - Travailler en étroite collaboration avec les services de droit commun pour identifier leurs besoins et actions conjointes à mener
 - Gérer les demandes d'informations et d'interventions des municipalités en veillant à maintenir des relations de qualité
 - Soutenir les équipes d'animation dans l'accompagnement d'un ou plusieurs enfants en situation de handicap.
 - Evaluer et rédiger le rapport d'activité du service

Aller vers l'inclusion en milieu ordinaire au sein des dispositifs de loisirs de droit commun, réclame le développement d'un tissu partenarial auprès des communes des domiciles des enfants et adolescents en situation de handicap (accompagnés par les ESMS du département ou non). Il s'agit de diffuser les pratiques permettant de prendre en compte les singularités de chaque enfant et de constituer des équipes mobiles médicosociales ressources appuyant les équipes d'animateurs non formées aux spécificités du handicap.

- Développer et entretenir les relations partenariales :
 - Travailler en étroite collaboration avec le DIH -360 et le PCPE pour la mise en place des accompagnements des enfants ayant des parcours complexes
 - S'articuler avec la communauté 360 sur les missions d'inclusion en milieu ordinaire
 - Faire le lien avec les ESMS ou dispositifs du secteur géographique, pour une transmission des éléments d'observation des personnes accompagnées
 - Rencontrer les élus et les directions enfance des mairies
 - Rencontrer les directions des centres de loisirs et des maisons de quartier
- Gérer les moyens financiers et matériels

Profil :

- Diplôme : Niveau 6.
- Expérience obligatoire dans le secteur médico-social et idéalement dans le secteur d'animation.
- Expérience du travail partenarial, idéalement sur le territoire des Yvelines.
- Permis B

Compétences :

- Connaissance et expérience du secteur médico-social et du secteur de l'animation
- Savoir travailler en équipe, en réseau en s'adaptant aux différents interlocuteurs
- Être rigoureux et gérer les priorités
- Savoir négocier et convaincre
- Savoir rendre compte et alerter
- Maîtrise de l'outil information

Conditions :

- **Rémunération** selon la CCN66
- **Durée du travail / Rythme de travail** : 1 ETP
- Cadre Classe 2 / Niveau 1 ou 2

Le 11 septembre 2025



Siège social
Service des ressources humaines

Adresser CV détaillé et lettre de motivation à :
Delphine NEUMANN, directrice - delphine.neumann@avenirapei.org
Avenir Apei
27 rue du Général Leclerc – 78420 CARRIERES-SUR-SEINE

